

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

3^e SÉRIE. — TOME V.

V 117-



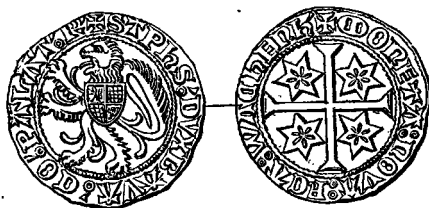
BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1861

IMITATION D'UNE MONNAIE BELGE

FAITE PAR LE

COMTE PALATIN DE SIMMEREN ET DE DEUX-PONTS.



Lion rampant occupant le champ de la pièce et portant, sur le tout, un écusson écartelé aux 1 et 4 Palatinat, aux 2 et 3 Bavière. (Type du *Kromstaert*) : ✠ STPH̄S; DVX BAVAR' CO' PALATIN' R'.

— Dans le champ, croix pattée, anglée de quatre étoiles à six rais : ✠ MONETA : NOVA : FACTA : WAT-
CHENH'. — Arg.

Cette curieuse et rare monnaie fait partie de la collection de Son Exc. M. le conseiller d'État de Koehne, si riche en pièces de notre pays. Son possesseur ayant bien voulu nous permettre de la publier, nous le ferons avec d'autant plus de plaisir qu'elle vient prouver, encore une fois et bien surabondamment, que l'habitude d'imiter ses voisins, en fait de monnaies, n'est pas particulière aux Belges. Le

comte palatin a copié ici, de la façon la plus servile, une pièce de Wenceslas II, empereur et duc de Luxembourg (1585-1588), type également employé par son successeur, Josse de Moravie.

Étienne, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, était le quatrième fils de Rupert III, électeur palatin, puis empereur, et de sa seconde femme Élisabeth de Nuremberg. Il naquit en 1585, et eut pour apanage les terres de Simmeren et de Deux-Ponts. Avec lui commença la branche des ducs de Simmeren, devenue électorale en 1559, par la mort d'Othon-Henri, dernier descendant de la branche aînée. Étienne mourut en 1459.

La ville où fut frappée cette monnaie est Wachenheim, près du mont Hardt, à cinq lieues S. de Worms, qu'il ne faut pas confondre avec une localité du même nom, située sur le Pym (¹). Wachenheim appartenait depuis les temps les plus reculés à l'électeur palatin. Après le décès de Rupert, dit le Pimpant, fils aîné de l'empereur et électeur palatin, Rupert III, qui mourut en 1596, elle fut donnée, comme douaire, à sa veuve Élisabeth, comtesse de Sponheim. Étienne l'obtint par le partage qu'il fit avec ses frères, en 1410, de la succession de l'empereur Rupert; il en prit possession réelle en 1417, à la mort de sa belle-sœur.

En 1444, le duc Étienne et son beau-père le comte Frédéric de Veldentz disposèrent, par une convention, de leurs domaines en faveur de leurs enfants et petits-enfants respectifs. Wachenheim échut, dans ce partage, au comte

(¹) EXTER, *Sammlung von Pfälzischen Medaillen*. T. II, p. 8.

palatin Frédéric de Simmeren, l'aîné des enfants d'Étienne. Frédéric la vendit, en 1464, à son frère cadet, le comte Louis le Noir. Celui-ci, battu par l'électeur Frédéric le Victorieux qui s'empara alors aussi de tout le bailliage de Bockelheim, fut forcé de la céder, en 1471, à l'électeur palatin, en la possession de qui elle est restée depuis lors. Elle fait aujourd'hui partie du cercle du Rhin et appartient à la Bavière.

R. CHALON.
